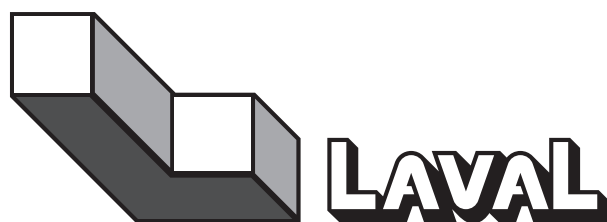


RAPPORT FINANCIER 2 0 0 6



VILLE DE LAVAL

(PROVINCE DE QUÉBEC)

RAPPORT FINANCIER

2006

Conseil municipal.....	5
Administration municipale.....	7
Lettre de présentation.....	9
Rapport du vérificateur général de la Ville de Laval.....	10
Rapport du vérificateur externe.....	11
États financiers	
Bilan	12
État des activités financières	13
État des activités d'investissement	14
État du coût des services municipaux	15
État du surplus accumulé.....	16
État des réserves financières et des fonds réservés.....	17
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	18
État de l'évolution de la situation financière.....	19
Notes complémentaires	20
Renseignements supplémentaires	
Évaluation foncière.....	32
Catégories de propriétés imposables	32
Permis de construction émis.....	32
Population	32
Taux des taxes et tarifications.....	33
Refinancement de la dette en obligations et billets	33
Relevé comparatif des activités financières.....	34
Relevé comparatif des activités d'investissement.....	36
Endettement net à long terme.....	37

Maire

Gilles Vaillancourt

Président du Comité exécutif

Districts électoraux**Conseillers**

1. Saint-François	Jacques St-Jean	
2. Saint-Vincent-de-Paul	Sylvie Clermont	
3. Val-des-Arbres	Madeleine Sollazzo	
4. Duvernay-Pont-Viau	Michèle des Trois Maisons	
5. Marigot	Francine Légaré	Présidente du Conseil municipal
6. Concorde-Bois-de-Boulogne	Jean-Jacques Lapierre	
7. Renaud	Benoit Fradet	Membre du Comité exécutif
8. Vimont	Norman Girard	
9. Saint-Bruno	Yvon Martineau	
10. Auteuil	Lucie Hill Larocque	
11. Laval-des-Rapides	Ginette Grisé	
12. Souvenir-Labelle	Jocelyne Guertin	Membre du Comité exécutif
13. Abord-à-Plouffe	Ginette Legault-Bernier	
14. Chomedey	Basile Angelopoulos	Membre du Comité exécutif
15. Saint-Martin	Alexandre Duplessis	
16. Sainte-Dorothée	Pierre Cléroux	
17. Laval-les-Îles	Jean-Jacques Beldié	
18. Orée-des-Bois	Robert Plante	
19. Marc-Aurèle-Fortin	Yvon Bromley	
20. Fabreville	André Boileau	Vice-président du Comité exécutif
21. Sainte-Rose	Denis Robillard	

DIRECTION GÉNÉRALE**Directeur général**
Gaétan Turbide**Directeur général adjoint**
Jocelyn Vallières**Directeur général adjoint**
Jean-Marc Melançon**Adjoint au directeur général**
Richard Fleury**SERVICES****DIRECTEURS**

Contentieux

Jean Allaire

Environnement

Guy Courchesne

Évaluation

Ernest Lépine

Finances

André Bourgeois

Greffé

Guy Collard

Ingénierie

Claude de Guise

Protection des citoyens

Jean-Pierre Gariépy

Ressources humaines

Martin Fiset

Systèmes et technologies

Paul Martell

Travaux publics

Pierre Pelletier

Urbanisme

Sylvain Dubois

Vie communautaire, culture et communications

Paul Lemay

BUREAUX

Budget

Gaétan Vandal

Juges

Yves Fournier

Régime de rentes

Denis Bertrand

Vérificateur interne et général

Martine Lachambre

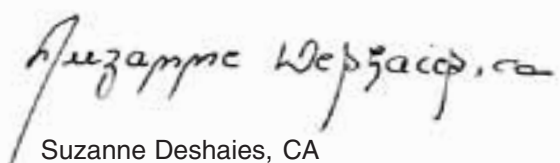
Laval, le 19 avril 2007

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Laval, j'ai l'honneur de déposer les états financiers de la Ville de Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

J'atteste de la véracité desdits états financiers qui ont été vérifiés par le vérificateur général de la Ville de Laval et le vérificateur externe nommé par le Conseil.

La directrice des finances
et trésorière par intérim,



Suzanne Deshaies, CA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LAVAL

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

J'ai vérifié le bilan de la Ville de Laval au 31 décembre 2006 et les états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville de Laval. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Le vérificateur général,



Martine Lachambre, CA

Laval, le 18 avril 2007


RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

Nous avons vérifié le bilan de la Ville de Laval au 31 décembre 2006 et les états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville de Laval. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.




Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Laval, le 18 avril 2007

VILLE DE LAVAL
BILAN
31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	7 078	10 256
Placements temporaires (note 3)	72 600	16 900
Encaisse et placements affectés (note 4)	45 077	37 534
Débiteurs (note 5)	65 842	64 525
Stocks (note 6)	3 595	3 522
Tranches exigibles des créances à long terme (note 9)	12 503	11 455
Autres actifs (note 7)	6 146	7 322
	212 841	151 514
Propriétés destinées à la revente (note 8)	66 342	67 115
Créances à long terme (note 9)	38 210	44 855
Placements à long terme (note 10)	1 000	500
Immobilisations (note 11)	1 588 747	1 538 971
	1 907 140	1 802 955
PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 13)	120 643	122 544
Provision pour contestations d'évaluation (note 14)	4 369	4 041
Revenus reportés (note 15)	30 398	17 270
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 16)	81 232	85 831
	236 642	229 686
Subventions reportées (note 11)	260 730	264 637
Dette à long terme (note 16)	602 293	590 258
	1 099 665	1 084 581
Avoir des contribuables		
Surplus accumulé	54 778	42 240
Montants à pourvoir dans le futur (note 17)	(6 754)	(8 088)
Réserves financières et fonds réservés	(700)	(36 018)
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	760 151	720 240
	807 475	718 374
	1 907 140	1 802 955

Engagements (note 21)
Éventualités (note 24)

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006		2005	
	Budget initial	Budget révisé	Réalisations	Réalisations
REVENUS				
Taxes	466 021	466 021	472 989	452 488
Paievements tenant lieu de taxes	16 751	16 751	17 359	16 233
Autres revenus de sources locales	110 789	110 813	96 038	107 511
Transferts	38 239	39 371	34 028	29 655
	631 800	632 956	620 414	605 887
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(70 800)	(70 800)	(36 537)	(47 099)
	561 000	562 156	583 877	558 788
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale	60 821	63 266	57 979	59 071
Sécurité publique	107 665	108 275	105 875	100 339
Transport	105 119	104 925	103 978	105 460
Hygiène du milieu	67 254	68 747	65 511	61 413
Santé et bien-être	5 355	5 389	4 550	4 348
Aménagement, urbanisme et développement	11 873	12 530	11 053	11 525
Loisirs et culture	51 306	52 138	51 036	49 959
Frais de financement	45 850	45 850	40 757	43 422
	455 243	461 120	440 739	435 537
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement de la dette à long terme				
Remboursement de capital	89 559	89 559	86 477	88 504
Virement du fonds d'amortissement	(337)	(337)	(365)	—
Virement au fonds d'amortissement	7 416	7 416	7 678	6 144
	96 638	96 638	93 790	94 648
Transfert aux activités d'investissement	2 990	3 159	4 084	3 116
	99 628	99 797	97 874	97 764
TOTAL DES DÉPENSES AVANT AFFECTATIONS				
	554 871	560 917	538 613	533 301
EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS				
	6 129	1 239	45 264	25 487
AFFECTATIONS				
Surplus accumulé non affecté	—	4 620	4 620	7 334
Surplus accumulé affecté	2 900	3 170	3 170	2 700
Virement des réserves financières et fonds réservés	—	—	140	139
Virement aux réserves financières et fonds réservés	(17 935)	(17 935)	(20 515)	(9 532)
	(15 035)	(10 145)	(12 585)	641
EXCÉDENT (INSUFFISANCE)				
AVANT FINANCEMENT À LONG TERME	(8 906)	(8 906)	32 679	26 128
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (note 18)				
	8 906	8 906	11 021	9 224
EXCÉDENT NET				
	—	—	43 700	35 352

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	Budget initial	2006 Budget révisé	Réalizations	2005 Réalizations
SOURCES DE FINANCEMENT				
Revenus spécifiques transférés des activités financières				
Taxes de secteurs spéciales	25	25	1 133	2 290
Contributions des promoteurs	55 525	55 525	27 085	37 385
Transferts conditionnels	12 850	12 850	5 695	3 472
Autres	2 400	2 400	2 624	3 952
	70 800	70 800	36 537	47 099
Autres transferts des activités financières	2 990	3 159	4 084	3 116
Autres sources				
Surplus accumulé non affecté	—	8 317	8 372	12 036
Réserves financières et fonds réservés	31 885	24 880	24 862	22 960
Emprunts à long terme émis	171 797	171 797	83 700	53 398
	277 472	278 953	157 555	138 609
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Administration générale	8 059	8 059	11 099	8 254
Sécurité publique	10 666	10 666	5 114	5 749
Transport	115 442	115 442	50 561	72 950
Hygiène du milieu	121 819	123 300	56 090	72 997
Santé et bien-être	794	794	—	—
Aménagement, urbanisme et développement	1 717	1 717	255	1 558
Loisirs et culture	18 975	18 975	16 152	24 291
	277 472	278 953	139 271	185 799
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	—	—	18 284	(47 190)

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DU CÔÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
 Exercice terminé le 31 décembre
 (en milliers de dollars)

	2006						2005	
	Amortissement							
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	+ Frais de financement	+ Immobilisations	- Subventions reportées	- Subventions de fonctionnement	- Services reçus	= Coût des services municipaux	Coût des services municipaux
Administration générale	57 979	3 505	6 972	87	—	2 594	65 775	66 968
Sécurité publique	105 875	2 241	3 293	6	63	1 745	109 595	104 130
Transport	103 978	14 130	33 771	2 576	345	470	148 488	149 910
Hygiène du milieu	65 511	15 424	34 321	7 857	4 492	303	102 604	99 981
Santé et bien-être	4 550	6	—	—	147	—	4 409	4 071
Aménagement, urbanisme et développement	11 053	617	13	184	71	61	11 367	11 818
Loisirs et culture	51 036	4 834	10 369	1 193	1 223	2 084	61 739	60 293
Frais de financement	40 757	(40 757)	—	—	—	—	—	—
	440 739	—	88 739	11 903	6 341	7 257	503 977	497 171

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
 Exercice terminé le 31 décembre
 (en milliers de dollars)

	2006	2005
SURPLUS NON AFFECTÉ		
Solde au début de l'exercice	37 772	42 905
Affectations de l'exercice		
Activités financières	(4 620)	(7 334)
Activités d'investissement	(8 372)	(12 036)
Surplus accumulé affecté	(3 213)	(3 257)
Réserves financières	(15 000)	(16 000)
Fonds réservés		
Fonds de roulement	—	(2 000)
Fermeture de projets	—	142
	6 567	2 420
Excédent net	43 700	35 352
Solde non affecté à la fin de l'exercice	50 267	37 772
SURPLUS AFFECTÉ		
Solde au début de l'exercice	4 468	18 911
Affectations de l'exercice		
Activités financières	(3 170)	(2 700)
Surplus accumulé non affecté	3 213	3 257
Réserves financières	—	(15 000)
Solde affecté à la fin de l'exercice (note 19)	4 511	4 468
SURPLUS ACCUMULÉ	54 778	42 240

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS
 Exercice terminé le 31 décembre 2006
 (en milliers de dollars)

	Solde au 1 ^{er} janvier	Virement			Solde au 31 décembre
		Des activités financières	Aux activités financières	Des activités d'investissement	
RÉSERVES FINANCIÈRES					
Réfection des infrastructures	20 184	16 123	—	—	21 122
Service de l'eau	—	8 367	—	—	5 954
Honoraires professionnels	—	4 100	—	—	3 172
	20 184	28 590	—	—	30 248
FONDS RÉSERVÉS					
Roulement	94	3 997	—	—	4 077
Parcs et terrains de jeux	2 226	2 660	—	—	2 627
Amortissement	36 350	7 678	365	—	43 663
Remembrement agricole	1 501	268	140	—	1 629
Financement des projets en cours	(104 161)	—	—	18 284	(86 000)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6 402	—	—	123	6 525
Financement des activités financières	1 386	594	1 386	—	594
	(56 202)	15 197	1 891	18 407	(30 948)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS					
	(36 018)	43 787	1 891	18 407	(700)

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DE L'INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF
À LONG TERME

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	720 240	593 084
Ajouter		
Acquisitions d'immobilisations	138 515	183 576
Acquisitions de propriétés destinées à la revente	256	1 723
Acquisition de placements à long terme	500	500
Amortissement des subventions reportées	11 903	12 126
Remboursement de la dette à long terme	86 477	88 504
Autres éléments	17	—
	237 668	286 429
Déduire		
Dispositions d'actifs à long terme	1 029	1 549
Amortissement des immobilisations	88 739	85 491
Réduction de créances à long terme	6 063	2 102
Subventions reportées	7 996	6 123
Émission de dettes à long terme		
Activités d'investissement	83 700	53 398
Activités financières	10 230	10 610
	197 757	159 273
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	760 151	720 240

VILLE DE LAVAL
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent net	43 700	35 352
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Affectations	12 585	(641)
Fonds d'amortissement	7 313	6 144
Ajustement des conventions comptables (note 17)	968	975
Financement à long terme des activités financières	(11 021)	(9 224)
	53 545	32 606
Éléments n'affectant pas le fonctionnement		
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	36 537	47 099
Autres transferts aux activités d'investissement	4 084	3 116
Remboursement de la dette à long terme	86 477	88 504
Dispositions d'actifs à long terme	(3 349)	(4 945)
Encaissement de créances à long terme	(6 063)	(2 102)
	171 231	164 278
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	(1 714)	(6 083)
Stocks	(73)	147
Autres actifs	1 176	(432)
Créditeurs et frais courus	(1 138)	4 744
Provision pour contestations d'évaluation	328	(804)
Revenus reportés	13 128	(1 574)
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	182 938	160 276
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(138 515)	(183 576)
Acquisitions de propriétés destinées à la revente	(256)	(1 723)
Acquisition de placements à long terme	(500)	(500)
Émission de créances à long terme	(787)	(798)
Encaissement de créances à long terme	806	1 860
Dispositions d'actifs à long terme	3 349	4 945
Liquidités utilisées par les activités d'investissement	(135 903)	(179 792)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de dettes à long terme	93 930	64 008
Remboursement de la dette à long terme	(86 477)	(88 504)
Montants à recouvrer de tiers	5 577	1 390
Liquidités provenant (utilisées) des activités de financement	13 030	(23 106)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	60 065	(42 622)
SITUATION DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	64 690	107 312
SITUATION DES LIQUIDITÉS À LA FIN	124 755	64 690

Les liquidités sont composées des encaisses et des placements à court terme.

VILLE DE LAVAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

NOTE 1: STATUT

La Ville de Laval est régie principalement par la Loi sur les cités et villes de la province de Québec et par la Charte de la Ville de Laval (1965, chapitre 89 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Ville de Laval sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Les états financiers des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville.

Le budget initial représente le premier budget adopté par le conseil municipal et le budget révisé tient compte des modifications approuvées au cours de l'exercice.

COMPTABILITÉ D'EXERCICE

La Ville de Laval utilise la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les intérêts sur la dette à long terme émise avant le 1er janvier 2001 et les charges relatives aux régimes de retraite, selon laquelle les revenus et les dépenses sont reconnus au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions. Les revenus et dépenses sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et complémentaires à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;
- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;
- Les transferts sont comptabilisés s'ils font l'objet d'un document officiel et selon le principe du rapprochement des revenus et des dépenses. Dans le cas des transferts conditionnels, ils sont comptabilisés lorsque la municipalité satisfait aux conditions édictées au programme de subvention concerné;
- Les dépenses de fonctionnement sont établies sans l'amortissement des immobilisations et des subventions reportées, le remboursement de la dette à long terme et le transfert à l'état des activités d'investissement.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, que la direction procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers.

PLACEMENTS

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

Les placements en obligations sont présentés au coût non amorti.

L'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les placements en obligations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres.

STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au moindre du prix coûtant et de la valeur de remplacement. Le coût est établi essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif.

VILLE DE LAVAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au prix coûtant.

PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme sont présentés au coût, réduit lorsque survient une baisse de valeur durable.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Ce coût inclut les intérêts sur emprunts temporaires calculés jusqu'à la date de mise en service. L'amortissement des immobilisations est établi linéairement selon leur durée de vie utile. Cette dernière varie selon les durées suivantes:

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Autres	5 à 10 ans

FRAIS D'ESCOMPTE SUR ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Les frais d'escompte sont amortis sur la durée de l'émission.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le coût des élections est amorti sur la durée à courir jusqu'aux prochaines élections.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME

Les intérêts sur la dette à long terme, antérieure au 1^{er} janvier 2001, se comptabilisent selon la méthode de comptabilité de caisse jusqu'à l'extinction de chaque dette correspondante, sans égard aux périodes de refinancement. Ces intérêts sont comptabilisés à titre de passif en contrepartie du montant à pourvoir dans le futur.

REVENUS REPORTÉS

Le produit de cession d'immobilisations et de propriétés destinées à la revente, inclus dans les revenus reportés, est comptabilisé jusqu'à concurrence du solde de la dette s'y rapportant et amorti linéairement sur la durée restante de la dette.

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives à l'acquisition d'immobilisations sont présentées au bilan à titre de subventions reportées et amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

NOTE 3: PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires portent intérêts à un taux variant de 3,72% à 4,34% (3,00 % à 3,35 % en 2005).

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

NOTE 4: ENCAISSE ET PLACEMENTS AFFECTÉS	2006	2005
Fonds réservés		
Fonds d'amortissement	43 454	36 038
Fonds pour le remembrement agricole	1 623	1 496
	45 077	37 534

Le montant total de l'encaisse et placements affectés est composé de 32,7 millions \$ (18,7 millions \$ en 2005) en encaisse et dépôts à terme et de 12,4 millions \$ (18,8 millions \$ en 2005) en placements. Ces derniers sont entièrement constitués d'obligations et de billets de la Ville de Laval échéant de 2007 à 2009. Les placements portent intérêts à un taux variant de 3,35 % à 10,25 % (2,85 % à 10,25 % en 2005).

NOTE 5: DÉBITEURS

Taxes municipales	37 647	36 735
Gouvernement du Canada et ses entreprises	5 827	6 340
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5 919	6 914
Contributions des promoteurs	7 858	4 915
Amendes et frais de cour	4 129	3 975
Autres	4 462	5 646
	65 842	64 525

Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	8 891	8 680
---	-------	-------

NOTE 6: STOCKS

Matériel et fournitures	1 978	1 801
Produits chimiques	316	293
Pièces et matériaux	848	869
Abrasifs	190	347
Essence	195	176
Autres	68	36
	3 595	3 522

NOTE 7: AUTRES ACTIFS

Frais payés d'avance	292	280
Dépenses reportées		
Élections municipales	849	1 053
Frais d'escompte sur émissions d'obligations	4 887	4 519
Régime de retraite	—	1 386
Dépôts divers	62	62
Financement à recevoir (financement des activités financières)	56	22
	6 146	7 322

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

NOTE 8: PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE	2006	2005
Immeubles de la réserve foncière	45 025	45 025
Immeubles industriels municipaux	14 283	15 018
Immobilisations en cours	2 186	2 132
Autres	4 848	4 940
	66 342	67 115

NOTE 9: CRÉANCES À LONG TERME

Montants à recouvrer de tiers	3 696	4 182
Montants à recouvrer du gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme (note 16)	44 621	50 198
Autres montants à recouvrer du gouvernement du Québec	2 396	1 930
	50 713	56 310
Tranches exigibles des créances à long terme	12 503	11 455
	38 210	44 855

NOTE 10: PLACEMENTS À LONG TERME

Fonds Soutien Laval (33 %)	1 000	500
----------------------------	-------	-----

NOTE 11: IMMOBILISATIONS

Catégories	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	2 139 497	907 836	1 231 661	1 206 808
Bâtiments	199 856	78 695	121 161	122 972
Véhicules	46 123	22 211	23 912	17 919
Machinerie, outillage et équipement	39 078	29 389	9 689	10 361
Ameublement et équipement de bureau	48 263	29 691	18 572	25 605
Autres	3 043	1 732	1 311	810
	2 475 860	1 069 554	1 406 306	1 384 475
Immobilisations en cours	182 441	—	182 441	154 496
	2 658 301	1 069 554	1 588 747	1 538 971
Subventions reportées	399 272	138 542	260 730	264 637

NOTE 12: FACILITÉS DE CRÉDIT

La Ville de Laval dispose de facilités de crédit autorisées de 175,0 millions \$ qui portent intérêts au taux préférentiel. Ces facilités de crédit, inutilisées au 31 décembre 2006, sont renouvelables annuellement.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

NOTE 13: CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2006	2005
Fournisseurs	48 260	46 732
Salaires et avantages sociaux	45 340	48 426
Dépôts et retenues de garantie	10 198	10 998
Gouvernement du Canada et ses entreprises	3	—
Gouvernement du Québec et ses entreprises	128	445
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	10 258	10 177
Autres frais courus	6 456	5 766
	120 643	122 544

NOTE 14: PROVISION POUR CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements de taxes, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements du Tribunal administratif du Québec.

NOTE 15: REVENUS REPORTÉS

Taxes perçues d'avance	1 283	1 264
Cessions d'actifs à long terme		
Immeubles industriels municipaux	5 939	4 373
Autres actifs	4 981	3 227
Excédent actuariel du régime de rente des élus municipaux	1 537	1 648
Taxe d'accise	8 585	—
Autres	8 073	6 758
	30 398	17 270

NOTE 16: DETTE À LONG TERME

Composée de :

Obligations et billets		
Taux d'intérêt variant de 2,60% à 11,75%, échéant de 2007 à 2018	629 753	617 591
Autres dettes à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	33 238	36 240
Hypothèques immobilières	1 136	1 246
Contrats de location - acquisition	15 742	16 990
Autres	3 656	4 022
	683 525	676 089
Versements exigibles à court terme	81 232	85 831
	602 293	590 258

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

NOTE 16: DETTE À LONG TERME (SUITE)	2006	2005
Recouvrée par :		
À recouvrer de tiers		
Gouvernement du Québec	44 621	50 198
À recouvrer des contribuables		
Une partie de la municipalité	97 149	83 512
Ensemble de la municipalité	491 886	501 561
	633 656	635 271
Sommes accumulées		
Revenus reportés	6 206	4 468
Fonds réservés		
Fonds d'amortissement	43 663	36 350
	683 525	676 089

Le remboursement de la dette à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices est le suivant, en supposant que les emprunts soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux modalités de remboursement :

	Obligations et billets			Total
	À même les revenus des activités financières	À même le fonds d'amortissement	Autres dettes à long terme	
2007	77 646	—	3 586	81 232
2008	66 119	7 000	3 704	76 823
2009	49 733	36 831	3 854	90 418
2010	42 341	10 606	3 650	56 597
2011	34 920	16 959	3 794	55 673

NOTE 17: MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

	2006	2005
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	(2 113)	(3 081)
Montant à recouvrer de tiers relatif aux intérêts sur la dette à long terme	2 449	2 846
Intérêts - dette à long terme	(7 090)	(7 853)
Total	(6 754)	(8 088)

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

NOTE 17: MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR (SUITE)

Les ajustements résultant des nouvelles normes comptables en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 sont répartis aux exercices financiers de la façon suivante :

Dépenses :

Les avantages sociaux accumulés sont imputés à la dépense sur une période maximale de dix (10) ans selon le plus élevé des montants suivants : la tranche annuelle de la dépense ou de l'obligation à rencontrer lors du départ des employés.

Intérêts et montant à recouvrer de tiers :

Les intérêts sur la dette à long terme antérieure au 1^{er} janvier 2001 et le montant à recouvrer de tiers relatif à ces intérêts, se comptabilisent selon la méthode de comptabilité de caisse jusqu'à l'extinction de chaque dette correspondante, sans égard aux périodes de refinancement.

NOTE 18: FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
(en milliers de dollars)

	2006		2005	
	Budget initial	Budget révisé	Réalisations	Réalisations
Financement				
Frais de financement sur emprunts temporaires	80	80	134	86
Honoraires scientifiques	604	604	117	148
Subventions	794	794	50	496
Déficits actuariel récupérable et de solvabilité, incluant intérêts	7 428	7 428	10 720	8 494
	8 906	8 906	11 021	9 224

NOTE 19: SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Autoassurance	1 211	1 211
Équilibre budgétaire	3 300	2 900
Financement de dépenses de fonctionnement	—	357
	4 511	4 468

NOTE 20: FONDS DE ROULEMENT

La Ville de Laval possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 10,0 millions \$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des quatre (4) prochains exercices pour renflouer le fonds, à même les activités financières, s'établit comme suit : 4,6 millions \$ pour 2007, 3,2 millions \$ pour 2008, 1,7 millions \$ pour 2009 et 0,5 million \$ pour 2010.

NOTE 21: ENGAGEMENTS

- a) En vertu de l'article 114 du chapitre III de la Loi sur les sociétés de transport en commun, la Ville de Laval est responsable envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Société de transport de Laval (la Société), du remboursement de ces derniers en capital, intérêts et autres accessoires, de même que de toute autre obligation contractée par la Société. Au 31 décembre 2006, selon la direction de la Société, le passif est estimé à 78,8 millions \$. De plus, à cette même date, la Société avait des engagements nets de subventions de 6,5 millions \$ s'échelonnant jusqu'en 2010.

En vertu du même article, la Ville inclut dans son budget d'opérations, les déficits d'exploitation de la Société, y compris ceux qui résultent du paiement de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts. La participation financière de la Ville de Laval a été établie à 45,4 millions \$ pour l'exercice 2006.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

NOTE 21: ENGAGEMENTS (SUITE)

- b) Au 31 décembre 2006, la Ville de Laval a des engagements envers des tiers de 77,4 millions \$. Les versements des cinq (5) prochains exercices s'élèvent à 21,7 millions \$ pour 2007, 14,8 millions \$ pour 2008, 14,3 millions \$ pour 2009, 12,1 millions \$ pour 2010 et 10,4 millions \$ pour 2011.
- c) Au 31 décembre 2006, les engagements envers des tiers, relatifs aux activités d'investissement, totalisent 102,0 millions \$.

NOTE 22: RÉGIMES DE RETRAITE

a) Régime de retraite à prestations déterminées

La Ville de Laval a un régime à prestations déterminées de type salaire final pour ses employés. Ce régime prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service crédité et le salaire moyen des trois (3) meilleures années de carrière des bénéficiaires. Le nombre d'employés actifs est de 2 321 (1 900 en 2005).

**Résultats et hypothèses de la dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation
(en milliers de dollars)**

Date de la dernière évaluation	1 ^{er} janvier 2005
Valeur actuarielle de l'actif	546 663
Méthode d'évaluation des actifs	
- Valeur liée au marché - trois (3) ans	
Test de solvabilité	90,00%
Valeur actuarielle des obligations au titre des prestations constituées	658 399
Méthode de calcul de l'obligation	
- Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs	
Taux d'actualisation	6,75%
Taux de rendement prévu à long terme	6,75%
Taux de croissance des salaires	2,50% à 3,00%
Taux d'inflation	2,50% à 3,00%

**État de la situation de capitalisation au 31 décembre 2006 (1)
(en milliers de dollars)**

Valeur projetée de l'actif	659 736
Valeur projetée des obligations au titre des prestations constituées	639 619
Valeur marchande de la caisse de retraite	677 525

Composantes de la charge de retraite dans les résultats de l'exercice (en milliers de dollars)	2006	2005
Cotisations des salariés	8 351	6 188
Cotisations de la ville - services courants	14 438	11 250
Cotisations de la ville - services passés	686	849
Cotisations de la ville - déficit actuariel	3 404	3 299
Cotisations de la ville - déficit de solvabilité	6 319	6 513

Les cotisations d'équilibre des trois (3) prochains exercices s'élèvent à 3,7 millions \$ pour 2007, 1,5 millions \$ pour 2008 et 1,5 millions \$ pour 2009. Ces cotisations d'équilibre incluent un montant de 2,2 millions \$ que la Ville de Laval pourra récupérer lorsque la situation financière du régime le permettra.

À compter du 1^{er} janvier 2007, les municipalités ne seront plus tenues de verser les cotisations d'équilibre pour le déficit de solvabilité.

(1) Les employés cols bleus de la Ville de Laval ont adhéré, au 1^{er} janvier 2006, au régime de retraite à prestations déterminées. Au 31 décembre 2006, les actifs de l'ancien régime à cotisations déterminées n'avaient pas encore été transférés dans la caisse du régime de retraite à prestations déterminées. La valeur de cet actif et de ces obligations s'élève à 65,2 millions \$ au 31 décembre 2006.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2006

NOTE 22: RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

b) Régime de retraite à cotisations déterminées des employés cols bleus

Composantes de la charge de retraite dans les résultats de l'exercice (en milliers de dollars)	2006	2005
Cotisations des employés	—	1 492
Cotisations de la ville - services courants	—	1 870

c) Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux (RRÉM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSÉM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RRÉM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RRÉM les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités, alors que dans le cas du RPSÉM seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), les municipalités participantes comptabilisent ces régimes selon la comptabilité de caisse comme s'ils étaient des régimes à cotisation déterminée. Ainsi, la dépense encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions versables par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement. Le nombre d'élus participants est de 22 (22 en 2005).

Cotisations et contributions (en milliers de dollars)	2006	2005
Cotisations des élus (RRÉM)	46	45
Cotisations de l'employeur (RRÉM)	162	153
Contributions de l'employeur (participation au RPSÉM)	111	108

NOTE 23: INFORMATIONS CONCERNANT LES ORGANISMES PÉRIMUNICIPAUX ET SUPRAMUNICIPAUX

Organismes périmunicipaux

Tous les organismes municipaux ont été constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, à l'exception de la Société de transport de la Ville de Laval qui a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun, ainsi que de la société de Gestion du Fonds Soutien Laval inc., qui a été constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, et du Fonds Soutien Laval, société en commandite.

La majorité des membres du conseil d'administration de ces organismes est nommée, directement ou indirectement, par la Ville de Laval, à l'exception du Complexe Multi-Sports de Laval inc.

Ces organismes utilisent la méthode du report pour comptabiliser les apports, à l'exception de la Société de transport de la Ville de Laval ainsi que de la Société de Gestion du Fonds Soutien Laval inc. et du Fonds Soutien Laval, société en commandite. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

VILLE DE LAVAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

NOTE 23: INFORMATIONS CONCERNANT LES ORGANISMES PÉRIMUNICIPAUX ET SUPRAMUNICIPAUX (SUITE)

La mission et les particularités de ces organismes se résument comme suit:

Société de transport de Laval (STL)

Assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes dans son territoire.

Place des aînés de Laval

Organiser des activités et gérer un complexe multidisciplinaire d'informations et de services adaptés aux besoins d'autonomie des personnes âgées.

L'organisme s'est engagé en vertu d'un acte constitutif d'emphytéose envers la Ville de Laval concernant l'utilisation d'un immeuble. Selon cet engagement, aucune redevance ne sera payable à la Ville de Laval tant que l'organisme demeurera un organisme à but non lucratif et que l'immeuble sera utilisé par des organismes voués à l'organisation d'activités destinées aux aînés de la Ville de Laval.

Laval Technopole

Promouvoir et stimuler le développement économique de la Ville de Laval.

Complexe Multi-Sports de Laval inc.

Offrir des installations nécessaires à la pratique de différentes disciplines sportives. La Ville de Laval a consenti un bail emphytéotique d'une durée de trente (30) ans se terminant le 31 juillet 2034 pour un loyer annuel d'un dollar (1 \$). À la fin du bail, le terrain, la bâtisse, les aménagements des terrains de soccer et le stationnement du Centre sportif Bois-de-Boulogne seront transférés à la Ville de Laval.

Fonds Soutien Laval

Investir dans les entreprises en démarrage ou en développement de la Ville de Laval.

(en milliers de dollars)

	STL	Place des aînés de Laval	Laval Technopole	Complexe Multi-Sports de Laval inc.	Fonds Soutien Laval
Derniers états financiers publiés	31 décembre 2005	31 mars 2006	31 décembre 2005	31 mai 2006	31 décembre 2005
Actif	120 235	2 931	1 578	28 713	1 511
Passif	87 733	1 756	1 518	27 081	20
Actif net	32 502	1 175	60	1 632	1 491
Revenus	83 460	1 867	5 468	2 204	2
Dépenses	81 686	1 833	5 490	2 296	12
Excédent (déficit)	1 774	34	(22)	(92)	(10)
Valeur des transactions réalisées avec l'organisme	45 423	467	3 474	248	—

Organisme supramunicipal

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Sa mission est d'élaborer une planification régionale dans les domaines du développement économique, du transport, de l'aménagement du logement social, de l'environnement et des grands équipements régionaux.

La contribution de la Ville de Laval à cet organisme a été de 6,4 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (5,9 millions \$ en 2005), mais elle a reçu 1,0 million \$ (1,2 millions \$ en 2005) pour les frais liés à des équipements reconnus à caractère suprarégional.

NOTE 24: ÉVENTUALITÉS

- a) Au 31 décembre 2006, les réclamations pendantes contre la Ville de Laval s'élèvent à 68,8 millions \$. La Ville de Laval a comptabilisé une provision de 3,9 millions \$ et a de plus une réserve de 1,2 millions \$ à titre d'autoassurance. Ceci représente la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce passif potentiel.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville de Laval pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit: la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, la réserve d'autoassurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

- b) La Ville de Laval pourvoit, par le biais de son budget annuel de fonctionnement et/ou d'une réserve, aux couvertures relatives à sa responsabilité civile, à sa responsabilité civile excédentaire (umbrella) ainsi qu'aux pertes matérielles de sa flotte automobile et de ses équipements qui ne sont pas souscrites auprès d'une compagnie d'assurances.
- c) La Ville de Laval a obtenu l'autorisation du Ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec de se porter caution de Complexe Multi-Sports de Laval inc. pour un montant total de 6,5 millions \$, plus intérêts et frais afférents. Au 31 décembre 2006, le solde du prêt est de 6,0 millions \$.

NOTE 25: OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte ni sur les renseignements supplémentaires ni sur les données budgétaires.

**RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES**

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Évaluation foncière (en milliers de dollars)

	Au 31 décembre			
	2006	2005	2004	2003
Propriétés				
Imposables (1)	20 702 016	20 088 461	19 384 046	15 569 672
Non imposables (2)	1 700 591	1 675 574	1 620 624	1 402 122
	22 402 607	21 764 035	21 004 670	16 971 794
Proportion médiane de la valeur réelle (%)				
Rôle d'évaluation foncière	75,0	85,0	100,0	91,0

(1) La Ville de Laval dépose un rôle triennal d'évaluation.

(2) Les propriétés exemptées sont constituées en majorité d'écoles, d'hôpitaux, d'édifices utilisés à des fins de services sociaux et de santé communautaire, d'édifices des gouvernements fédéral et provincial, pour lesquels la Ville de Laval a imposé 17,4 millions \$ au cours de l'exercice 2006 en compensations tenant lieu de taxes ou pour services municipaux.

Catégories de propriétés imposables (en milliers de dollars)

	Au 31 décembre			
	2006	2005	2004	2003
Résidentielles	16 329 121	15 779 529	15 214 096	11 971 504
Industries manufacturières	731 448	707 110	690 437	607 169
Transports, communications et services publics	91 865	91 554	87 533	80 279
Commerciales	1 826 475	1 758 700	1 686 395	1 515 941
Services	1 023 984	999 736	937 833	800 137
Culturelles, récréatives et de loisirs	90 431	86 350	91 274	79 503
Production et extraction de richesses naturelles	140 216	141 511	150 478	110 287
Terrains non exploités et étendues d'eau	468 476	523 971	526 000	404 852
	20 702 016	20 088 461	19 384 046	15 569 672

Permis de construction émis

	Exercice financier			
	2006	2005	2004	2003
Nombre				
Permis de construction				
Résidentiel	1 469	1 885	2 264	1 638
Non résidentiel	45	51	55	64
Permis d'amélioration	1 627	2 168	1 348	676
	3 141	4 104	3 667	2 378
Valeurs (en milliers de dollars)				
Permis de construction				
Résidentiel	482 742	587 074	575 722	380 977
Non résidentiel	143 838	115 170	100 646	112 142
Permis d'amélioration	126 786	92 116	100 632	97 915
	753 366	794 360	777 000	591 034

Population

	Exercice financier			
	2006	2005	2004	2003
Nombre	375 759 (1)	370 368 (1)	365 556 (1)	360 492 (2)

(1) Selon l'estimation révisée du bureau du budget.

(2) Selon les dernières estimations révisées de Statistique Canada.

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Taux des taxes et tarifications

Taxes

Le tableau suivant présente les taux d'imposition de taxes par cent dollars d'évaluation.

	Exercice financier (1)				
	2007	2006	2005	2004	2003
Taux de base	1,191	1,356	1,447	1,550	1,644
Immeubles non résidentiels	3,672	3,785	3,900	4,010	4,069
Immeubles industriels	3,699	3,803	3,950	4,080	4,185
Immeubles six (6) logements et plus	1,285	1,461	1,546	1,640	1,724
Terrains vagues desservis	2,382	2,712	2,894	3,100	3,288

Tarifications (en dollars)

Eau (2)	219	219	219	219	219
Assainissement (2)	60	60	60	60	60

(1) La Ville de Laval dépose un rôle triennal d'évaluation et toute variation d'évaluation résultant de l'entrée en vigueur de ce rôle est répartie de façon égale sur les années couvertes.

(2) Par unité de logement.

Refinancement de la dette en obligations et billets (en milliers de dollars)

Certains règlements d'emprunt et dispositions légales autorisent la Ville de Laval à emprunter pour des périodes se prolongeant ultérieurement à l'échéance de la dette émise en vertu de telles autorisations. La Ville de Laval prévoit généralement refinancer de telles dettes à leurs échéances respectives. Le tableau suivant présente certains renseignements relatifs aux obligations et billets en circulation au 31 décembre 2006.

Échéance des emprunts	Taux d'intérêt	Balance du terme à l'échéance	Montant dû	Échéance des emprunts	Taux d'intérêt	Balance du terme à l'échéance	Montant dû
	%	ans			%	ans	
26 mars 2007	6%	20	1 857	12 avril 2012	6	5(2)	5 105
12 avril 2007	5½	5(1)	5 394	14 juin 2012	6	5	4 925
14 juin 2007	5½	5(1)	5 005	3 déc. 2012	5½	10	4 160
5 nov. 2007	3%	1	2 306	21 mars 2013	5½	10	3 660
21 mars 2008	4¼	4	2 208	27 juin 2013	4¾	10	6 833
15 mai 2008	6½	5	4 393	3 sept. 2013	8%	3	213
15 oct. 2008	5%	10	2 340	10 déc. 2013	5½	10	2 477
7 juil. 2009	5%	10	2 944	19 mai 2014	4 ¹⁹ / ₂₀	10	2 885
27 août 2009	6½	10	2 273	11 août 2014	5½	10	5 175
3 nov. 2009	4	4	3 107	3 nov. 2014	4 ¹⁹ / ₂₀	10	6 163
12 juil. 2010	6½	10	7 464	14 fév. 2015	4½	1	21
4 oct. 2010	6¼	5	3 637	11 mai 2015	4 ¹¹ / ₂₀	10	1 040
25 avril 2011	5%	10	2 703	15 sept. 2015	4 ¹ / ₁₀	10	16 027
12 juil. 2011	4%	5	4 566	15 mars 2016	4 ⁷ / ₂₀	10	4 829
12 sept. 2011	6	10	4 534	12 juil. 2016	4 ¹⁷ / ₂₀	5	4 642
31 janv. 2012	5%	8	3 538	11 oct. 2016	4 ⁷ / ₂₀	30	7 731

(1) Les amortissements annuels de ces refinancements sont prévus à compter de l'année 2013 jusqu'à l'année 2017 inclusivement.

(2) Les amortissements annuels de ce refinancement sont prévus à compter de l'année 2018 jusqu'à l'année 2022 inclusivement.

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Relevé comparatif des activités financières
(en milliers de dollars)

REVENUS	Budget	Exercice terminé le 31 décembre			
	2007 ⁽¹⁾	2006	2005	2004	2003
Taxes foncières					
Taux de base	226 087	215 824	206 967	198 276	188 078
Immeubles non résidentiels	129 433	121 037	113 491	106 852	101 789
Immeubles industriels	22 608	21 417	19 538	19 378	16 217
Immeubles six (6) logements et plus	17 027	15 786	15 076	14 881	14 751
Terrains vagues desservis	8 869	7 315	8 633	8 510	7 686
Répartitions locales	15 019	16 265	17 598	15 963	16 112
Autres					
Eau et assainissement	45 391	45 739	44 986	43 018	43 617
Transport en commun régional	15 300	15 430	15 225	14 905	12 300
Enlèvement de la neige	13 000	13 109	9 942	9 590	9 223
Divers	1 100	1 067	1 032	998	744
	493 834	472 989	452 488	432 371	410 517
Paiements tenant lieu de taxes	17 075	17 359	16 233	14 460	13 030
Autres revenus de sources locales					
Autres services rendus	7 514	7 256	6 490	6 901	7 085
Licences et permis	3 376	3 456	3 870	4 179	3 291
Droits de mutations immobilières	17 200	20 920	21 760	20 739	17 320
Amendes et pénalités	15 200	13 947	13 016	12 770	14 549
Intérêts	6 770	10 144	7 986	6 470	6 329
Dispositions d'actifs à long terme - industriels municipaux	1 087	1 129	1 512	1 308	1 230
Dispositions d'actifs à long terme - autres	1 153	2 674	4 102	2 716	13 946
Contributions des promoteurs	59 044	27 792	38 108	32 936	21 191
Autres revenus	5 629	8 720	10 667	11 084	5 531
	116 973	96 038	107 511	99 103	90 472
Transferts					
Conditionnels	47 840	21 000	17 069	23 945	16 390
Inconditionnels	14 130	13 028	12 586	12 337	11 418
	61 970	34 028	29 655	36 282	27 808
	689 852	620 414	605 887	582 216	541 827
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissements	(91 652)	(36 537)	(47 099)	(45 058)	(29 784)
TOTAL DES REVENUS AVANT AFFECTATIONS	598 200	583 877	558 788	537 158	512 043

(1) Budget préparé selon les nouvelles normes comptables en vigueur au 1^{er} janvier 2007, à l'exception de la consolidation.

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Relevé comparatif des activités financières
(en milliers de dollars)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Exercice terminé le 31 décembre			
	2007⁽¹⁾	2006	2005	2004	2003
Administration générale					
Administration	61 336	57 624	58 150	61 027	55 466
Créances douteuses ou irrécouvrables	530	355	921	24	1 810
Sécurité publique	109 416	105 875	100 339	105 344	93 629
Transport					
Société de transport de la Ville de Laval	46 023	47 334	47 103	44 221	42 086
Autres	63 942	56 644	58 357	56 667	53 232
Hygiène du milieu	77 495	65 511	61 413	62 618	62 653
Santé et bien-être	6 526	4 550	4 348	3 559	3 347
Aménagement, urbanisme et développement	12 572	11 053	11 525	12 558	9 849
Loisirs et culture	53 707	51 036	49 959	49 604	47 268
	431 547	399 982	392 115	395 622	369 340
Frais de financement					
Intérêts sur obligations et billets	37 378	35 186	38 191	38 500	41 658
Intérêts sur autres dettes	12 219	4 117	4 120	3 842	3 796
Autres frais	1 578	1 454	1 111	1 054	1 576
	51 175	40 757	43 422	43 396	47 030
	482 722	440 739	435 537	439 018	416 370
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES					
Remboursement de la dette à long terme					
Remboursement de capital	82 123	86 477	88 504	91 823	85 139
Virement du fonds d'amortissement	—	(365)	—	(4 468)	(5 387)
Virement au fonds d'amortissement	7 414	7 678	6 144	8 965	7 824
	89 537	93 790	94 648	96 320	87 576
Transfert aux activités d'investissement	10 367	4 084	3 116	2 632	3 823
	99 904	97 874	97 764	98 952	91 399
TOTAL DES DÉPENSES AVANT AFFECTATIONS	582 626	538 613	533 301	537 970	507 769
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) AVANT AFFECTATIONS	15 574	45 264	25 487	(812)	4 274
AFFECTATIONS					
Surplus accumulé non affecté	—	4 620	7 334	12 732	9 435
Surplus accumulé affecté	3 300	3 170	2 700	2 200	—
Virement des réserves financières et fonds réservés	—	140	139	82	104
Virement aux réserves financières et fonds réservés	(21 719)	(20 515)	(9 532)	(3 775)	(3 651)
Montants à pourvoir dans le futur	(2 298)	—	—	—	—
	(20 717)	(12 585)	641	11 239	5 888
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) AVANT FINANCEMENT À LONG TERME	(5 143)	32 679	26 128	10 427	10 162
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	5 143	11 021	9 224	28 896	25 023
EXCÉDENT NET	—	43 700	35 352	39 323	35 185

(1) Budget préparé selon les nouvelles normes comptables en vigueur au 1^{er} janvier 2007, à l'exception de la consolidation.

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Relevé comparatif des activités d'investissement
(en milliers de dollars)

SOURCES DE FINANCEMENT	Budget	Exercice terminé le 31 décembre			
	2007⁽¹⁾	2006	2005	2004	2003
Revenus spécifiques transférés des activités financières					
Taxes de secteur spéciales	25	1 133	2 290	930	151
Contributions des promoteurs	58 243	27 085	37 385	32 754	20 659
Transferts conditionnels	32 269	5 695	3 472	9 925	2 114
Autres	1 115	2 624	3 952	1 449	6 860
	91 652	36 537	47 099	45 058	29 784
Autres transferts des activités financières	10 367	4 084	3 116	2 632	3 823
Autres sources					
Surplus accumulé non affecté	—	8 372	12 036	3 371	1 019
Réserves financières et fonds réservés	40 188	24 862	22 960	4 204	3 745
Emprunt à long terme émis	175 722	83 700	53 398	63 487	60 069
	317 929	157 555	138 609	118 752	98 440

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS

Infrastructures					
Usines et bassins d'épuration	5 576	782	448	145	247
Conduite d'égout	65 068	32 555	36 241	26 595	23 791
Conduite d'aqueduc	31 221	16 730	28 200	9 867	7 724
Usines de traitement de l'eau potable	23 236	4 780	6 384	2 016	637
Parcs et terrains de jeux	15 059	9 948	18 059	6 935	6 936
Site d'enfouissement et incinérateurs	—	99	191	2 082	30
Chemins, rues, routes et trottoirs	93 740	44 774	59 801	32 879	25 104
Ponts, tunnels et viaducs	766	395	2 678	2 485	1 661
Système d'éclairage des rues	8 887	5 027	5 460	2 829	4 492
Autres infrastructures	5 594	299	1 316	24	9
Bâtiments					
Édifices administratifs	22 656	1 622	4 807	1 043	4 376
Édifices communautaires	3 465	4 356	5 869	15 683	1 853
Véhicules	9 595	5 451	2 623	5 425	3 686
Ameublement et équipement de bureau	11 843	8 286	6 734	9 016	7 498
Machinerie, outillage et équipement	9 664	2 976	4 765	1 910	6 450
Terrains	11 559	—	—	—	—
Autres	—	435	—	—	—
	317 929	138 515	183 576	118 934	94 494

AUTRES INVESTISSEMENTS

Propriétés destinées à la revente	—	256	1 723	928	1 461
Créances à long terme	—	—	—	—	4 926
Placements à long terme	—	500	500	—	—
	317 929	139 271	185 799	119 862	100 881

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DU FINANCEMENT
SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

	—	18 284	(47 190)	(1 110)	(2 441)
--	---	--------	----------	---------	---------

(1) Budget préparé selon les nouvelles normes comptables en vigueur au 1^{er} janvier 2007, à l'exception de la consolidation.

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Endettement net à long terme
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre			
	2006	2005	2004	2003
Dettes à long terme nettes				
Dettes - portion court terme	81 232	85 831	87 985	91 673
Dettes - portion long terme	602 293	590 258	612 600	608 352
Montants accumulés aux fonds réservés				
Amortissement	(43 663)	(36 350)	(30 206)	(25 709)
Créances à long terme				
Gouvernement du Québec	(44 621)	(50 198)	(51 588)	(57 428)
Revenus reportés	(6 206)	(4 468)	(5 814)	(4 407)
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(2 321)	(2 210)	(4 713)	(7 563)
	586 714	582 863	608 264	604 918
Dépenses à financer à long terme	128 935	133 112	77 341	73 854
	715 649	715 975	685 605	678 772
Recouvrement par taxation riveraine	(148 692)	(131 888)	(109 546)	(89 391)
Récupération éventuelle du déficit de solvabilité	(69 855)	(60 645)	(50 764)	(23 662)
Endettement net à long terme à l'ensemble des citoyens (1)	497 102	523 442	525 295	565 719
Ratio d'endettement net à long terme en dollars per capita à l'ensemble des contribuables (2)	1 323	1 413	1 437	1 569

(1) Ne comprend pas la dette à long terme de la Société de transport de la Ville de Laval dont la Ville de Laval est légalement responsable.

(2) Les chiffres de 2003 à 2005 inclusivement ont été redressés en tenant compte des estimations révisées de la population.